

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 juin 2014

OBJET :
Compte administratif 2013

Rapporteur : M LAURENT

Délibération n°12

EXPOSE DES MOTIFS

Conformément à la réglementation en vigueur, l'ordonnateur est tenu de rendre compte des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Le Compte Administratif est le document qui retrace les réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres). Ce document qui présente les résultats comptables de l'exercice N-1 doit être approuvé par l'assemblée délibérante.

Il est proposé aux membres de l'assemblée délibérante d'examiner le Compte Administratif 2013 de la commune, en prenant connaissance du rapport de présentation y afférent.

Pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2013, les écritures dégagent les résultats suivants :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés			870 376,30 €		870 376,30 €	- €
Opérations de l'exerc.	5 196 962,66 €	5 798 433,33 €	1 259 148,24 €	1 472 615,37 €	6 456 110,90 €	7 271 048,70 €
Total	5 196 962,66 €	5 798 433,33 €	2 129 524,54 €	1 472 615,37 €	7 326 487,20 €	7 271 048,70 €
Résultats de clôture		601 470,67 €	656 909,17 €		55 438,50 €	
Restes à réaliser 2013			61 850,20 €	299 154,00 €	61 850,20 €	299 154,00 €
Totaux cumulés	5 196 962,66 €	5 798 433,33 €	2 191 374,74 €	1 771 769,37 €	7 388 337,40 €	7 570 202,70 €
Résultats cumulés		601 470,67 €	419 605,37 €			181 865,30 €

PROPOSITION

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver le Compte Administratif de l'exercice 2013.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité et 7 abstentions (M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. CLOMES, M. CAUSERO, MME POYDENOT, M. RIFF et MME PAGELOT) et après que le Maire se soit retiré, sous la présidence de M. FRANIATTE, approuve le Compte Administratif.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 03 juillet 2014.

Extrait conforme

Le Maire,



Michel BREUILLE